

Compte Rendu du Conseil Municipal du mardi 15 février 2022

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales

Présents : Cécile GENOVESIO, Jean-Damien MARMUSE, Marie-Claire MOURLEAU, Dominique BONNEU, David BERAUX, Christèle BOE, Séverine BOUROUMEAU, Julien COYART, José GOUVEIA, Marie-Rose MIRABEL, Laurent NORMANDIN-VARENNES, Sylvie POMIER,

Excusé : Alain MALGOUYRES,

1. Représentant aux commissions Agglo et Communales

Suite au décès de Monsieur Vincent De Nadai et la création d'une nouvelle commission à l'Agglomération d'Agen, Madame le Maire demande aux élus de se positionner sur les postes à pouvoir :

- Agglomération : Commission Tourisme
Titulaire : Cécile Génovésio
Nouveau Suppléant : Laurent Normandin
- Agglomération : Nouvelle Commission Agriculture, Alimentation et Ruralité
Nouveau Titulaire : Jean Damien Marmuse
Nouveau Suppléant : Alain Malgouyres
- Commission Communale : Finances
David Bereaux, Séverine Bouroumeau, Julien Coyart, Marie-Rose Mirabel, Marie Claire Mourleau ; Jean Damien Marmuse
- Commission Communale : Suivi Evènementiel et Bulletin Municipal
David Bereaux, Séverine Bouroumeau, Julien Coyart, Christèle Boé, Marie Claire Mourleau, Jean Damien Marmuse ; Dominique Bonneu

2. Représentation syndicats TE 47 et CLI Golfch

- Territoires Energies 47
2 titulaires : Julien Coyard et Jean Damien Marmuse
2 suppléants : Séverine Bouroumeau et David Bereaux
- CLI GOLFECH
Titulaire : Christèle Boé
Suppléant : Julien Coyard

3. Taux d'imposition 2022

En 2021, les taux d'imposition communaux étaient les suivants :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 43.69 %
- taxe foncière sur le non bâti : 88.28%
- taxe habitation : 10.71

Madame Le Maire demande aux élus s'ils souhaitent modifier ces taux pour l'année 2022 sachant que les bases vont être réévaluées

Avant de se positionner les élus souhaitent connaître :

- ✓ Quel a été l'impact des augmentations significatives de l'énergie et des carburants sur le budget de la mairie : cet impact a été maîtrisé en 2021 mais le Budget Primitif 2022 n'a pas encore été établi
- ✓ Quelles seraient les retombées financières pour la commune si les taux augmentaient de 1 %.

Madame le Maire va préparer une simulation pour le prochain conseil municipal.

Madame le Maire en profite pour rappeler aux élus que la compétence voirie a été transférée

en 2022 de l'Agglomération d'Agen vers la commune. Dans ce cadre, la commune reprend à sa charge l'entretien de la voirie communautaire et percevra donc de l'agglomération de nouvelles Attributions de Compensation. Ces AC provisoires sont à ce jour d'environ 10 358€ en fonctionnement et 39 341€ en investissement. Ces nouvelles recettes viennent compenser les dépenses voiries que la commune devra maintenant assumer en totalité.

4. **Point avancement Imbert**

- La couleur des volets des 3 appartements doit être choisie par les élus. Madame Le Maire présente des échantillons de 5 couleurs.
Dans le projet initial l'architecte avait proposé des couleurs différentes pour chacun des 3 appartements. Les élus choisissent donc le blanc, couleur conseillée par l'architecte pour sa luminosité dans la partie sombre de la rue, puis le vert clair et le bordeaux.
- Lors des travaux de démolition, les maçons ont découvert un puits qui se situe au niveau des nouveaux parkings. Le maçon, Monsieur Magni Le Du et l'architecte Monsieur Raude doivent présenter un devis de mise en valeur de ce puits pour le prochain conseil municipal.
- Un mur en pierre devant supporter plusieurs ouvertures est abimé. Le maçon pense que ce mur est trop fragile et doit être consolidé, il sera donc reconstruit pour éviter toutes mauvaises surprises lors de la poursuite des travaux.

5. **Réparation City Stade et Portiques pour jeunes enfants**

Un panneau de basket et la plateforme d'un des portiques des jeux d'enfants sont abimés. Il est nécessaire de les changer, le devis établi se monte à 1 014€. Les élus donnent leur accord pour faire changer ces éléments.

6. **Remboursement Rideaux occultants salle des fêtes**

Un écran de rétro-projecteur a été récemment installé dans la salle des fêtes. Madame Bonneu a profité d'une promotion pour acheter des rideaux occultants nécessaires, pour un fonctionnement optimal du rétroprojecteur. La facture s'élève à 120€, les élus sont d'accord pour rembourser cet achat à Madame Bonneu.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Assises du cinéma indépendant en Lot et Garonne** : Elle se déroulent le jeudi 3 mars à Tonneins. Madame Le Maire propose aux élus de se rapprocher de la mairie s'ils souhaitent participer.
- **Secours Populaire Français** : Une demande de subvention a été adressée à la Mairie. Les élus ne souhaitent pas accorder de subvention à cette association
- **Point sur le recensement** : Le recensement se termine vendredi 18 février. Les agents recenseurs contactent actuellement les derniers habitants qui n'ont pas encore répondu au questionnaire. A ce jour la population de la commune semble en légère baisse, mais il faut attendre le retour et la vérification des derniers questionnaires
- **Point sur le RPI Sauvagnas / Saint Caprais** : Hier soir lundi 14, les commissions écoles des 2 mairies se sont réunies pour établir une nouvelle convention de RPI et plus particulièrement trouver un accord sur les frais de participation de Sauvagnas pour ses élèves de maternelle. La commune de Sauvagnas a fait des propositions. La commission école de St Caprais a prévu de se réunir le lundi 21 février à 18h 30 pour les examiner et faire un retour rapide à la mairie de Sauvagnas

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close.

e Prochain conseil municipal se tiendra donc le lundi 7 mars 2022.